



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Situation alarmante de la gynécologie médicale en France

Question écrite n° 12795

Texte de la question

M. Emmanuel Fernandes attire l'attention de Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées sur la situation alarmante de la gynécologie médicale en France et l'insuffisance flagrante du nombre de postes d'internes affectés à cette spécialité. Alors que la santé des femmes est érigée en enjeu essentiel de santé publique, la pénurie de gynécologues médicaux atteint un seuil critique. À ce jour, dix départements français sont totalement dépourvus de ces spécialistes, privant des millions de femmes d'un suivi gynécologique de proximité, pourtant essentiel pour la prévention et pour le traitement tout au long de la vie. Cette situation est la conséquence directe d'une interruption de la formation dans cette discipline pendant dix-sept ans et la reconstruction des effectifs demeure aujourd'hui extrêmement fragile. Déjà il y a 20 ans, le Gouvernement était interpellé par plusieurs députés de tous bords, au sujet du trop faible nombre de gynécologues formés pour assurer la relève. La situation n'a pas changé, malgré les engagements récurrents de rattrapage pris par le Gouvernement. Les chiffres récents témoignent ainsi d'une trajectoire plus que décevante. Après une baisse brutale du nombre de postes d'internes ouverts en 2024, passant de 91 en 2023 à 79 en 2024, la rentrée 2025 n'a vu l'ouverture que de 80 postes. Ce niveau reste très faible et bien insuffisant par rapport aux besoins identifiés pour repeupler les départements en gynécologues. Plus inquiétant encore, le ministère semble avoir acté la fin du statut de spécialité protégée pour la gynécologie médicale. Cette décision ignore la spécificité historique de cette filière qui nécessite des aménagements particuliers en matière de formation. Le refus de prendre en compte ce passif démographique condamne l'accès aux soins de millions de patientes. En conséquence, il lui demande si le Gouvernement entend enfin procéder à une augmentation massive et un rattrapage effectif du nombre de postes de gynécologues dès la rentrée 2026, afin de garantir à chaque femme, quel que soit son lieu de résidence, un accès effectif à cette expertise médicale indispensable.

Données clés

Auteur : [M. Emmanuel Fernandes](#)

Circonscription : Bas-Rhin (2^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12795

Rubrique : Médecine

Ministère interrogé : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Ministère attributaire : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 février 2026](#), page 1166